



Résiliation cours minerve

Par **kamiille**, le **05/03/2014** à **17:30**

Bonjour,

Voilà mon cas, j'aimerais résilier ma formation du cap petite enfance avec les cours minerve, je les ai donc appelés et ils m'ont répondu très odieusement que mon délai de rétractation de 3 mois est dépassé (je n'étais pas au courant), j'aimerais donc savoir comment faire, car je n'ai plus les moyens financiers de le payer. Merci de vos conseils.